

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

FFESSM
pour l'olympiade

2021 > 2024



FFESSM

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| I - La FFESSM | 4 |
| 1 - SA SURFACE | 5 |
| 2 - SON OBJET | 7 |
| 3 - NOS FORTES VALEURS ÉDUCATIVES ET D'INTÉGRATION | 8 |
| 4 - L'ORGANISATION INTERNE DE LA FFESSM | 10 |
| 5 - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES, RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES | |
| Contraintes environnementales de la pratique | 12 |
| Types de formations et diplômes délivrés | 13 |
| Coût de mise en œuvre | 13 |
| 6 - LIEUX DE PRATIQUE ET ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES | |
| Milieux de pratique et localisation sur le territoire | 14 |
| Types d'équipements requis pour la pratique et caractéristiques principales | 15 |
| II - Analyse de notre fédération | |
| 1 - NOS FORCES | 17 |
| - Notre approche du DD | 17 |
| - Nos nombreux bénévoles | 17 |
| - Notre prise en charge des Plongeurs En Situation de Handicap (PESH) | 18 |
| - Notre nouvelle équipe dirigeante | 18 |
| - Notre richesse d'activités | 18 |
| 2 - NOS FAIBLESSES | |
| - Notre système informatique | 19 |
| - Une verticalité descendante et centralisatrice à l'excès | 19 |
| - Notre professionnalisation trop faible | 19 |
| - Notre communication | 20 |
| - Création d'une image de marque | 20 |
| - Amélioration de la mixité | 20 |
| - Rajeunissement des pratiquants | 20 |
| - Rajeunissement des cadres | 20 |
| - Renforcer notre présence en milieu scolaire | 21 |
| - Fidéliser nos licenciés | 21 |
| - Développer le sport santé | 21 |
| - Communiquer sur notre engagement RSO | 21 |
| - La recherche en mécénat | 21 |
| - Améliorer notre couverture médiatique | 21 |
| - Mise en place d'un observatoire et d'une cellule de prévention des incidents et accidents | 21 |
| - Identifier nos lieux de pratiques | 22 |



III - Nos ambitions de développement

| | |
|--|----|
| A - NOS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT | 24 |
| 1 - Le sport sous ses divers aspects | 24 |
| 2 - Le développement durable | 25 |
| B - NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENTS | |
| 1 - Le développement des activités jeunes | 26 |
| 2 - Améliorer notre mixité | 28 |
| 3 - La protection du pratiquant | 30 |
| 4 - Le sport santé | 31 |
| 5 - Nos sports de compétition : Haut niveau, disciplines sportives compétitives | 33 |
| 6 - La création de nouvelles activités | 35 |
| 7 - Le développement durable | 36 |
| 8 - Notre virage informatique | 39 |
| 9 - Notre communication et notre médiatisation | 39 |
| 10 - Le développement et l'exploitation du carnet de plongée | 41 |
| 11 - La refonte de notre École Française de plongée | 42 |
| 12 - La professionnalisation de notre exercice | 43 |
| 13 - Notre rayonnement à l'international | 43 |
| C - LA MISE EN ŒUVRE ET LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DE NOTRE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL. | 44 |
| Conclusion | 44 |



La FFESSM

1

1 - SA SURFACE

Créée en 1948, la Fédération Française d'Études et de Sports Sous Marins est la première fédération de plongée au monde. Fédération agréée et délégataire de l'Etat, reconnue d'utilité publique.



QUELQUES CHIFFRES

« CLÉS »

135 000 licenciés dont 32 % de féminines

180 000 Autres Titres de Participations (ATP) délivrés

2 100 clubs associatifs affiliés

450 structures commerciales agréées (SCA) soit près de 90 % des opérateurs du marché français

40 structures commerciales internationales agréées (SCIA) qui valorisent le savoir-faire français et contribuent au rayonnement fédéral international

14 commissions sportives, culturelles et de service qui génèrent plus de 20 activités différentes en rapport avec le milieu aquatique et subaquatique

17 comités régionaux

90 comités départementaux

6 bases fédérales

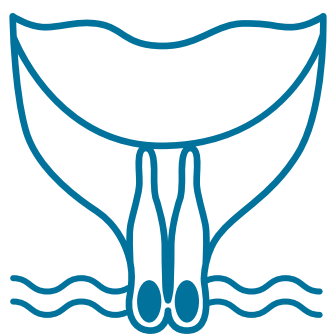
6 000 cadres formés par an

80 000 dirigeants bénévoles engagés

50 000 À 60 000 certifications par an

2 200 000

plongées organisées chaque année par les structures fédérales



Marché français estimé à 500 000 personnes (étrangers y compris). Poids économique du secteur évalué à 1 milliard d'euro.

les 10 ENGAGEMENTS

DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACCESSIBILITÉ

Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre

1

ÉCOGESTES

Adopter des pratiques écoresponsables

2

IMPLICATION

Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires

3

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants

4

ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

Promouvoir les valeurs du sport

5

SENSIBILISATION

Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

6

BÉNÉVOLAT

Valoriser le rôle central du bénévole

7

SCIENCES PARTICIPATIVES

Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique

8

CONCERTATION

S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique

9

PRÉSERVATION

Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

10



WWW.FFESSM.FR

Les activités subaquatiques sont un acteur dynamique du développement durable.

Sur le plan économique, la France est le deuxième marché européen pour la plongée.

Sur le plan social, les activités subaquatiques sont le plus souvent de pleine nature et participent au bien-être de leurs pratiquants.

Sur le plan environnemental, ces activités sont un vecteur de sensibilisation à l'environnement et impliquent nombre d'actions de protection du milieu.

Les sciences participatives et le label « Écosub® » en sont des exemples.



La FFESSM assure les missions prévues par les dispositions du Code du Sport et celles conformes à son objet.

2 - SON OBJET

La FFESSM a pour objet de développer et de favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatique, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes, dont la nage avec accessoires, pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive.

Pour assurer une meilleure sécurisation de ses pratiques, la FFESSM a également pour objet l'enseignement du secourisme et elle peut participer, notamment sur demande des autorités, à des missions d'expertise, de secours ou de recherche.

La délégation de la FFESSM par le Ministère chargé des Sports ne se limite pas à la seule plongée loisir en bouteille ou en apnée dont la pêche sous-marine ou la randonnée palmée (PMT). Son périmètre d'intervention est multiple et recouvre différents champs : celui des activités sportives individuelles (plongée sportive, orientation, photo et vidéo, apnée, tir sur cible, nage avec palmes, nage en eau vive) et collectives (hockey, rugby), celui des activités culturelles (biologie et les sciences participatives, archéologie, plongée souterraine) et celui des activités artistiques et technologiques (photographie et vidéo). La FFESSM est reconnue d'utilité publique.

Ces activités se déroulent en milieu artificiel (piscine, fosse) ou naturel (mer, lac, rivière et eau vive) sur un mode éducatif mixte, sport loisir et bien-être, sport compétition et sport santé.

A compter du 1er janvier 2022 et en sus de la nage avec palmes, l'apnée et le hockey subaquatique seront elle aussi reconnues la nage avec palmes comme discipline de haut niveau par le Ministère des Sports. Le projet de performance de la fédération devra évoluer en conséquence ainsi que l'organisation qui en découle.

La candidature de l'apnée aux JO de 2028 sera à nouveau portée par notre fédération internationale, la CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques), après une première tentative pour les jeux de Paris 2024.

En sus de ses commissions, la fédération s'est dotée de deux commissions de service pour répondre au mieux à son objet à savoir une commission médicale et de prévention et une commission juridique.





3 - NOS FORTES VALEURS ÉDUCATIVES ET D'INTÉGRATION

Les sports subaquatiques et leur image sont un vecteur extraordinaire pour intéresser (dimension mystérieuse du monde sous-marin ou formidable possibilité de glisse grâce aux palmes et à l'apesanteur) et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la protection et de la préservation des ressources en eau et de la biodiversité. Ils sont un levier de développement des politiques d'éducation à l'environnement.

Ils contribuent à l'aisance aquatique dans un contexte où plus de 40 personnes meurent par noyade chaque heure dans le monde. Promouvoir leur pratique notamment en eau libre représente un enjeu sociétal et éducatif d'importance en raison d'un déficit criant en piscines et de la difficulté d'apprendre à nager à l'école qui en résulte. La FFESSM est ainsi membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA).

Les formats compétitifs dans toutes les disciplines sont les mêmes pour les féminines et les hommes. Dans toutes les disciplines, la mixité dans les épreuves de relais est favorisée (2 féminines et 2 hommes).

En apnée "verticale" ou "profondeur", les féminines concourent dans la même épreuve que les hommes avec un ordre de départ déterminé par la performance annoncée et non le sexe.

Le « mental » prend une importance particulière. Les grandes championnes françaises figurent dans le top 10 des meilleures performances mondiales.

Activités « portées » (milieu aquatique), leurs bénéfiques sur le bien-être et la préservation du capital santé sont décuplés dans un contexte où le surpoids concerne 1,4 milliard de personnes de 20 ans et plus dans le monde. Elles sont de plus particulièrement accessibles aux personnes handicapées et offrent ainsi des « possibles » qu'il faut promouvoir auprès de ce public quelque soit ce handicap. Nous sommes inscrits dans le Vidal à la rubrique Médicosport et nos moniteurs et entraîneurs de premier degré sont compétents en matière de sport santé (module « sport sur ordonnance » des activités subaquatiques inscrit au JO du 28 février 2021).

Les valeurs éducatives des activités subaquatiques sont reconnues et font l'objet de conventions entre la FFESSM et le ministère de l'Éducation Nationale, le sport scolaire (UNSS), le ministère de la Transition Écologique (en cours de renouvellement) ou encore avec les fédérations françaises de handisports et de sport adapté.

À l'échelon local, nos bases fédérales ont signé de nombreuses conventions avec des SDIS, des universités, des STAPS, le ministère des armées...

Les actions de la FFESSM en matière de connaissance et de préservation des milieux subaquatiques ont été valorisées dans le cadre de la conférence sur le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité de Paris en 2016.



**La FFESSM est la 1^{ère}
et la seule fédération sportive
à être reconnue (2021)
par l'office français
de la biodiversité en tant que
« Partenaire engagé
pour la nature ».**

Nota : les pratiques partagées avec d'autres fédérations font l'objet de conventions spécifiques : plongée souterraine et fédération de spéléologie, nage en eau vive et fédération de canoë kayak.



4 - L'ORGANISATION INTERNE DE LA FFESSM

Les électeurs de la fédération sont les clubs et les SCA, représentés respectivement par leur président ou leur dirigeant. Leur pouvoir électoral est fonction du nombre de licenciés et défini par un barème figurant dans nos statuts.

Ces électeurs élisent directement le comité directeur national et son président, les présidents des organismes déconcentrés départementaux et régionaux, ainsi que les présidents des commissions départementales et régionales.

Les membres élus du Comité Directeur National, président compris, ne touchent aucune rémunération de la fédération.

Les SCA sont limitées à 10% des voix de la fédération, ce qui correspond à la réalité sur le plan national (11%), mais avec de fortes disparités régionales.

En Corse et dans la région Sud, elles représentent plus de 40 % des licenciés. Elles ont délivré 23 % des certifications fédérales en 2020. Ce sont des structures employeuses, fortement représentées au CosMos, principale organisation d'employeurs.

Depuis sa création en 1948 le siège national est à Marseille sur le Vieux Port. Le siège fédéral fonctionne avec 26 salariés en CDI, dont 3 à temps partiel, 3 en télétravail.

6 cadres techniques sportifs d'État sont placés auprès de la fédération par le ministère des Sports dont 1 DTN et 5 CTR placés auprès des régions Île de France, PACA / Sud, Bretagne et Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie Midi Pyrénées.

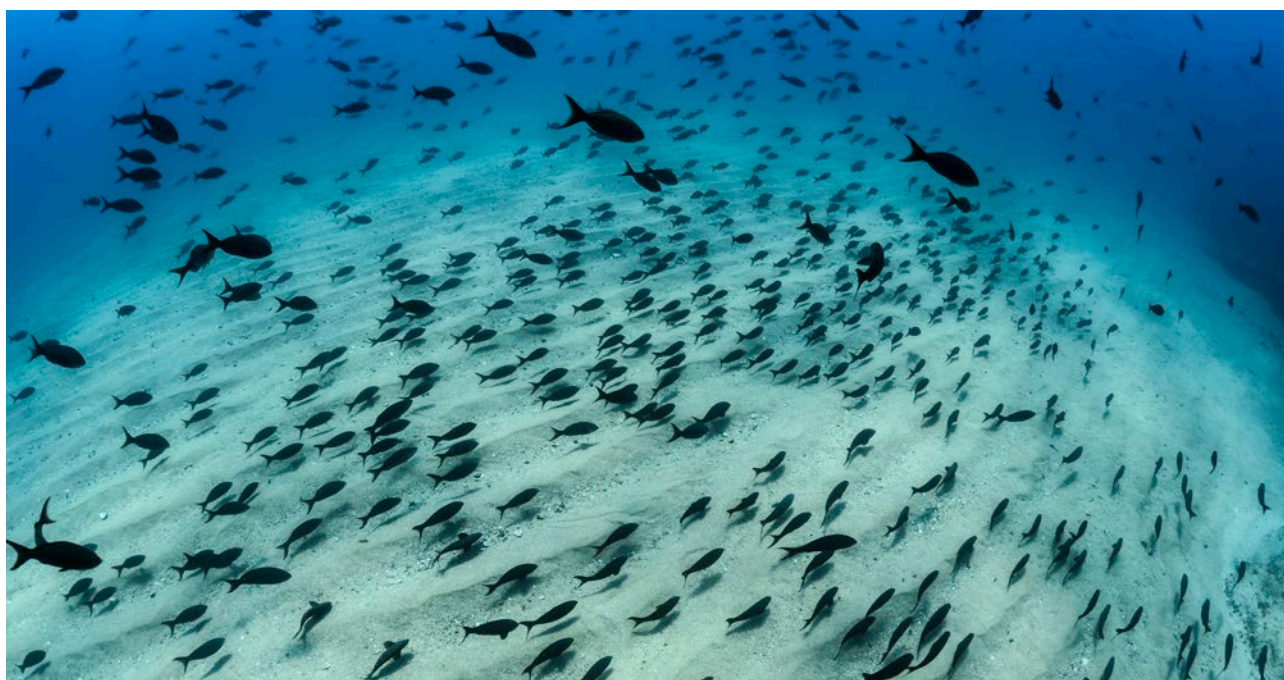
2 entraîneurs nationaux sont salariés de la fédération dans nos pôles France de nage avec palmes (Aix-en-Provence et Rennes).



Le budget propre de la FFESSM est d'un peu plus de 5 millions d'euros. Les produits proviennent essentiellement des licences et des adhésions des structures membres pour 75% des produits puis des certifications (niveaux de pratique).

La fédération est propriétaire de son siège fédéral, à Marseille, sur le Vieux Port ; elle jouissait d'une bonne santé financière avant la crise du Covid, qui a fait perdre près d'1 million d'euros de chiffre d'affaires soit 20% de son budget. Les conventions d'objectifs avec l'État représentent moins de 5% du budget fédéral (88 000 € par an de contrat de développement, 159 000 € par an de contrat de performance nage avec palmes et 20 000 € d'aide financière aux sportifs listés de haut niveau). Nous devons diversifier nos sources de revenus et avoir une démarche plus ouverte en particulier dans les recherches d'un « grand partenaire » et de mécénat.

Si une bonne part des moyens est orientée vers la pratique largement prépondérante, à savoir la pratique de la plongée en bouteille, sur un mode loisir bien-être, plus de 1 million d'euros sont pourtant consacrés au fonctionnement du haut niveau fédéral et des équipes de France dans les 8 disciplines du champ délégataire et dans leur animation nationale.



5 - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES, RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES DE LA PRATIQUE

La plongée subaquatique s'exerce en **Environnement spécifique**. En cela, elle est l'une des activités les plus réglementées en France mais également au monde. La formation et la certification professionnelles sont régies par le Code du sport, tout comme l'organisation de l'activité elle-même et son encadrement, à ce titre qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

Lié au contrôle médical, une part des activités organisées par la FFESSM est soumise à un statut encore plus rigoureux des **activités s'exerçant sous contraintes particulières**. En cela, les conditions de délivrance des licences fédérales renforcent une singularité étonnante entre les exigences de certificat médical à partir d'un Établissement d'APS fédéral avec celles des Établissements d'APS notamment commerciaux pour lesquels le certificat médical n'est pas prévu.

Profession réglementée, son encadrement s'inscrit dans d'une double exception européenne : celle des normes européennes (CEN) et celle de la Communauté européenne. Très engagée dans le dispositif normatif, la FFESSM préside le groupe Tourisme/plongée au sein de l'Afnor depuis sa constitution, voilà plus de 20 ans et assure la présence française aux diverses réunions de l'Iso - TC228 (Tourisme) / *Working Group 1, Diving activities*.





TYPES DE FORMATIONS ET DIPLÔMES DÉLIVRÉS

Dans l'objectif de faciliter la lecture des niveaux de prérogatives attachées aux différentes certifications, en plus des diplômes directement visés par le Code du Sport, la fédération s'est dotée depuis quelques années déjà d'un référentiel commun à toutes les disciplines pratiquées. Il permet le repérage des différents diplômes de pratiquants et d'encadrement dans les disciplines de son champ délégataire.

COÛT DE MISE EN ŒUVRE

Le matériel nécessaire à la pratique de la plongée en bouteille est particulièrement onéreux (bateau, carburants, compresseur, bouteille et matériel divers souvent aux coûts élevés, sans compter le coût de la traçabilité matérielle –EPI, recyclage...).

Il est très variable selon le statut de la structure, la fiscalité, le milieu de pratique, les supports utilisés, les moyens humains sollicités ... Globalement, chez les professionnels et en fonction de ces variables, les coûts de mise en œuvre représentent de 70 à 95 % du prix de vente, ce qui conduit à une marge nette ou une rentabilité très faible, ... voire quasi nulle.

Le prix moyen de la plongée en France est de l'ordre de 40 € TTC, avec des variantes allant de 30 € (prix moyen d'une plongée d'exploration) à 20 € (tarif groupe bas), 45 € (plongeur isolé encadré et équipement fourni), 50€ (prix moyen d'un baptême) ou 65 € (prix moyen d'une plongée de formation)

À noter que sur un séjour de plongée d'un WE en France (4 plongées), le prix moyen de la plongée ne représente que 26 %, le reste (33 % de transport, 21 % de restauration, 14 % d'hôtellerie et 6 % de divers) n'a fait aussi qu'augmenter depuis des années ce qui contribue à creuser la différence avec les destinations à l'étranger dont les coûts hors plongée sont très bas.

Rappelons enfin la forte prégnance du tissu associatif dans le paysage des Établissements d'APS plongée.

6 - LIEUX DE PRATIQUE ET ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le développement de la pratique des activités subaquatiques et de nage avec accessoires est sous tendu par la possibilité d'avoir accès toute l'année aux équipements nautiques, généralistes ou spécialisés ainsi qu'une pratique accrue en milieu naturel (finalité pour la plongée loisir notamment).

MILIEUX DE PRATIQUE ET LOCALISATION SUR LE TERRITOIRE

Contrairement aux idées reçues, on assiste à une forte activité fédérale à l'intérieur des terres et en ville et non pas seulement en zone littorale.

Ainsi, le déficit chronique et durable en équipements sur le territoire national (piscines et fosses de plongée) et le contexte de concurrence générée par celui-ci entre disciplines aquatiques (natation) et types d'usage (sport associatif, sport scolaire, grand public), limitent significativement les ambitions de développement de la FFESSM, sa capacité à produire les résultats sportifs attendus et son implication dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment accueillir les publics éloignés de la pratique ou encore contribuer au « *savoir nager* ».

De fait, les clubs et les structures commerciales *souffrent* au quotidien de difficultés importantes pour accéder aux équipements et disposer de lignes d'eau et de créneaux horaires adaptés à des coûts supportables.

L'accès aux espaces naturels est également de plus en plus contraint, notamment sur la zone littorale (particulièrement en Méditerranée) où la densification des pratiques et des usages, dans un contexte de réduction des espaces, ne peut qu'être source de conflits et de réglementations impactant nécessairement le développement de nos pratiques. Dans nos eaux intérieures, l'accès est également compliqué, avec l'inquiétude des propriétaires sur les éventuelles conséquences d'un accident. Pourtant notre assureur s'engage par contrat à ne pas entreprendre de poursuite, et cela est mentionné dans plusieurs PDESI, ainsi que la présence sur les lieux de plongée de secouristes, d'oxygène et d'une trousse de secours.

Ainsi, sauf à ce que les collectivités fassent du développement touristique et sportif une priorité et intègrent nos disciplines et le champ fédéral dans leurs schémas de développement, seules les structures disposant d'un accès à l'eau pérenne et situé à proximité immédiate des espaces de pratique d'intérêt sportif et environnemental notoire pourront prospérer.

TYPES D'ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR LA PRATIQUE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La rédaction d'un ouvrage de préconisations fédérales à l'usage des maîtres d'ouvrage précisant les infrastructures et les aménagements nécessaires à la pratique des activités subaquatiques a été rédigé en partenariat avec la FFN, afin de garantir que les équipements rénovés ou créés (piscines et fosses de plongée) prennent en compte, dans leur cahier des charges et leur modèle économique, les spécificités de chacune de nos pratiques.

De même, un travail d'identification des espaces naturels de proximité, « fermés » et « privatisables », adaptés à la pratique, une fois aménagés, est engagé dans chaque région. L'objectif est d'offrir une réponse totalement maîtrisée par la fédération, dédiée en exclusivité ou prioritairement aux activités subaquatiques et de nage avec accessoires, tous modes de pratique confondus, avec pour ambition le développement sur ces sites du concept de « Station de Sports Subaquatiques » ; on trouve là l'exploitation de gravières au sein du Grand Est et en Île de France.



An underwater photograph of two jellyfish swimming in clear blue water. The sun is visible through the surface, creating a bright, shimmering effect. A large white number '2' is positioned in the upper right corner. The text 'Analyse de notre fédération' is overlaid in the lower half of the image.

2

Analyse de notre fédération



DORIS
Données d'Observations pour la Reconnaissance et
l'identification de la faune et la flore Subaquatiques

CROMIS
Carnet de Relevés d'Observation
des Milieux Subaquatiques

1 - NOS FORCES

A. NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sentinelle bleue, notre fédération s'est positionnée très tôt dans le cadre du développement durable. Depuis 2002 nous avons mis en place des formations pour le respect du milieu par nos plongeurs et nos cadres.

Nous sommes les seuls à pouvoir explorer le monde subaquatique et nous sommes experts dans la connaissance de ce milieu. Notre engagement dans le domaine des sciences participatives est bien connu de nos interlocuteurs, nous collaborons avec des universités, des musées ...

La FFESSM en 2009 s'est intégrée au dispositif Grenelle de la mer pour s'y engager pleinement en particulier dans les questions de sensibilisation, éducation et communication. Ceci fera dire au Ministre en charge du Développement Durable que grâce à la FFESSM, le Grenelle de la mer a regardé sous la mer... Au fil des années, nous avons développé nos propres outils numériques dédiés aux milieux subaquatiques.

En effet DORIS et CROMIS collectent les informations à l'issue des plongées grâce à notre carnet de plongée numérique et les partagent au plus grand nombre et à nos partenaires :

Existence d'un renouvellement régulier de convention avec le Muséum national d'histoire naturelle.

Obtention d'un label en 2021 auprès de l'Office Français de la Biodiversité, le label "partenaires engagés pour la nature".

B. NOS NOMBREUX BÉNÉVOLES

Sur environ 135 000 licenciés, nous avons 80 000 bénévoles, compétents et experts dans tous les domaines liés à nos activités. C'est une force certaine. Nous nous devons de les valoriser.



C. NOTRE PRISE EN CHARGE DES PLONGEURS EN SITUATION DE HANDICAP (PESH)

Nous menons des actions en faveur des PESH depuis plus de 35 ans, à une époque où il était presque impensable de faire plonger ces personnes. Nous leur proposons des formations et des qualifications au travers du cursus Handisub® (cursus co-signé en 2011 par notre fédération ainsi que la FF Handisport puis la FF Sport Adapté).

La plongée leur apporte de réels bienfaits (apesanteur, pratique mixte). Imaginez une personne privée de mobilité, se déplaçant avec les bras sous l'eau et plongeant encadrée ! Quel bonheur d'oublier son fauteuil pendant cette immersion.

Notre ambition est de continuer à développer les sports subaquatiques accessibles pour ces publics empêchés avec l'accès à la plongée mais aussi à la pratique de l'apnée, la nage adaptée, tir sur cible, l'orientation, la photo-vidéo subaquatique, la biologie et l'environnement bien sur... Et donc réorganiser la pratique du Handisub® de façon transversale.

D. NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE

Jeune, recrutée pour les compétences individuelles et non sur des visées électoralistes, elle va pouvoir moderniser notre fédération dans son mode de fonctionnement, ses méthodes de travail, sa communication, son ouverture ...

E. NOTRE RICHESSE D'ACTIVITÉS

Nous avons en plus de la plongée scaphandre, de nombreuses activités sportives et culturelles, ce qui offre à nos licenciés une large palette d'activités. Sports de loisirs, sports de compétition. Cette diversité de l'offre est un des fondements de la FFESSM. De nouvelles activités sportives ou de nouveaux modes de pratiques sont à l'étude, dans l'objectif d'élargir nos offres et d'attirer de nouveaux licenciés. De plus, lors de la pratique de nos activités, nous avons toujours des secouristes présents sur site, ainsi que du matériel d'oxygénothérapie.



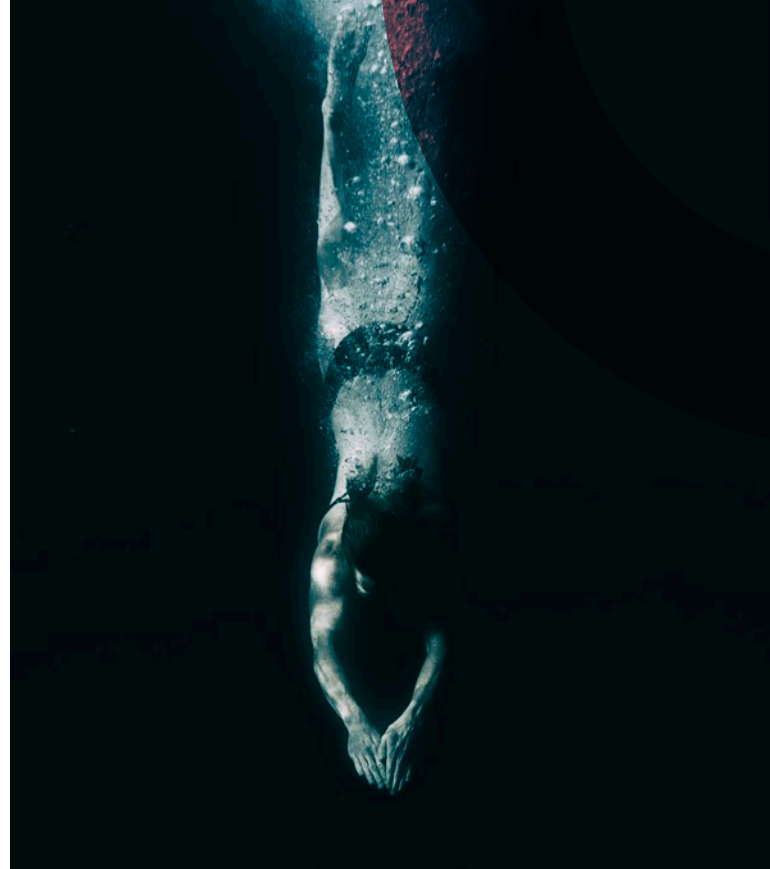
2 - NOS FAIBLESSES

NOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE

Lors de l'olympiade précédente, il a été décidé de réaliser une migration informatique de notre base de données un peu vieillissante et de notre informatique fédérale vers un nouveau système, plus sécurisé et plus performant. Cette migration a été source de très nombreux problèmes et la perte de beaucoup de fonctionnalités. Elle a engendré un coût qui a fortement dépassé les prévisions. Notre système informatique est donc largement perfectible dans un contexte de nécessaires économies budgétaires. Nous devons apporter des améliorations et mettre un terme à cette situation usante pour nos licenciés nos structures et nos salariés, certaines de façon urgente, d'autres à long terme.

UNE VERTICALITÉ DESCENDANTE ET CENTRALISATRICE À L'EXCÈS

Il est nécessaire de mieux faire participer les acteurs fédéraux à certaines décisions. C'est d'ailleurs le sens même de la nouvelle gouvernance partagée du sport instaurée par l'État. Notre fédération a besoin d'évoluer en ce sens avec une meilleure intégration des corps intermédiaires que sont nos O.D (organes déconcentrés), avec un Conseil des Régions réhabilité. Il est nécessaire de trouver aussi avec les territoires ultra-marins des solutions adaptées à leurs problématiques et particularités de pratique.



NOTRE PROFESSIONNALISATION TROP FAIBLE

Une de nos forces est notre grand nombre de bénévoles, nombre lié à l'histoire du développement de nos activités, mais c'est aussi une faiblesse. Le ratio d'encadrement des premiers niveaux de pratique plongée est de 1 encadrant pour 4 plongeurs, ce qui induit un dispositif de formation des cadres fédéraux très performant. La qualité de nos diplômés fédéraux est reconnue par le Code du Sport en termes de prérogatives, ce qui fait que le niveau de nos bénévoles se situe au moins au niveau des diplômés d'état. Toutefois nos bénévoles ne peuvent enseigner contre rémunération.

Il faut ainsi noter une recherche de la fédération pour trouver une solution à la rémunérabilité des moniteurs fédéraux dans l'objectif de réduire le déficit d'encadrement saisonnier dans les structures commerciales.

Nous sommes à l'origine d'un BPJEPS plongée sans scaphandre dont les titulaires ont encore du mal à trouver leur place dans le marché.

NOTRE COMMUNICATION

Elle doit être en prise avec nos réalités.

COMMUNICATION INTERNE :

Aujourd'hui, on note un déficit de communication vers nos forces vives, c'est-à-dire les cibles bénévoles actifs, encadrants, club, SCA, OD, commissions, ... Nous devons définir une stratégie de communication avec des canaux de communication directs et dédiés.

COMMUNICATION EXTERNE :

Ici aussi, nous devons mettre en œuvre une stratégie de communication pour toucher le grand public afin de recruter, fidéliser et reconquérir nos licenciés et futurs licenciés. Avec des cibles prioritaires : les jeunes, les PESH et en s'appuyant sur nos axes de développement les plus importants : le sport santé, la plongée "bien-être".

CRÉATION D'UNE IMAGE DE MARQUE

Nous avons un déficit de notoriété et d'image qu'il convient de combler. Cela passera notamment par une simplification de la présentation de notre offre d'activité pour la rendre lisible et claire.

AMÉLIORATION DE LA MIXITÉ

Malgré un taux de 32% de femmes au sein de la fédération, elles sont largement minoritaires parmi les cadres de haut niveau et les instances dirigeantes.



RAJEUNISSEMENT DES PRATIQUANTS

En 20 ans, l'âge moyen du licencié a augmenté de 10 ans et se situe dans la tranche d'âge 41-50 ans. Les moins de 18 ans représentent 15% des licenciés. Nous devons conduire une véritable politique de recrutement auprès des jeunes.

RAJEUNISSEMENT DES CADRES

L'âge moyen de nos moniteurs est de 50 ans pour les moniteurs premier degré et passe à 55 ans pour nos moniteurs deuxième degré. Il nous faut arriver à rajeunir les cadres et cela va passer par une vraie politique de rajeunissement de nos licenciés, une politique de motivation et de valorisation de nos jeunes, en particulier les femmes, pour atteindre cet objectif.



RENFORCER NOTRE PRÉSENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Nous devons poursuivre nos actions en milieu scolaire et les renforcer, toujours dans l'objectif de rajeunir nos licenciés, nos cadres et nos dirigeants ; mais aussi dans l'objectif d'augmenter nos effectifs et notre image.

FIDÉLISER NOS LICENCIÉS

Le taux de renouvellement de licence après le passage d'un niveau 1 est très faible. Il faut conduire des enquêtes auprès de nos licenciés pour comprendre leurs attentes et comportements et adapter notre offre.

DÉVELOPPER LE SPORT SANTÉ

Il s'agit de passer d'une vision d'activités à risques, à la médiatisation des bienfaits et du bien-être de nos activités subaquatiques. Dans le but de démystifier notre activité, de séduire de nouveaux profils de pratiquants et d'avoir un levier de croissance en termes de nombre de nouveaux licenciés. Il n'a pas été activé jusqu'ici, et nous prenons ce virage avec retard. La volonté de notre nouvelle gouvernance est de développer cette pratique et d'accompagner sa mise en place à tous les niveaux. Nous avons de très bons arguments scientifiques sur les bienfaits des activités subaquatiques C'est un enjeu sociétal qui nous permet de changer de courant de pensée.

COMMUNIQUER SUR NOTRE ENGAGEMENT RSO

Malgré de très nombreuses actions dans ce domaine, notamment dans le domaine du développement durable et du handisub, nous n'avons pas structuré notre démarche. La notion de Responsabilité Sociétale des Organisations telle que définie par le CNOSF depuis 2019 élargit le champ en tenant compte de critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques et d'innovation. Il s'agit pour nous de remettre davantage l'humain au cœur du dispositif.

LA RECHERCHE EN MÉCÉNAT

Autre axe de développement, nous devons démarrer une vraie politique de recherche de mécènes auprès des marques qui souhaitent associer leur image à nos activités.

La plongée bénéficie d'une image positive auprès du grand public renforcée par les nombreux reportages et documentaires sur le milieu subaquatique diffusés sur les chaînes de télévision nationales. Les marques s'appuient déjà sur certaines de nos activités (apnée) dans leur communication (KusmiTea).

Notre engagement RSO, le sport santé, nos actions Handisub® sont également vecteurs d'attractivité pour des marques engagées elles-mêmes en RSE, et cela nous permettrait de dégager des budgets pour renforcer encore notre politique dans ces domaines.

AMÉLIORER NOTRE COUVERTURE MÉDIATIQUE

Pour intéresser les marques et travailler notre image, nous devons définir et déployer une stratégie de création de contenu et une politique de médiatisation de nos activités. Pour cela, il faudra renforcer notre équipe avec un agent de presse.

MODIFIER L'IMAGE DE LA PLONGÉE

Pour se développer, particulièrement auprès des prescripteurs, la plongée doit « sortir » de son image d'activité dangereuse, trop sophistiquée et technique (matériels...) au profit d'une activité douce, qui contribue au bien-être et très accessible malgré le matériel, l'inconnu du « sous la surface » et les risques associés

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE ET UNE CELLULE DE PRÉVENTION DES INCIDENTS ET ACCIDENTS

Nous devons mettre en place au niveau national un outil anonymisé permettant de développer une meilleure connaissance de notre accidentologie, toutes commissions confondues afin de mener des actions de prévention ciblées. Des initiatives existent en régions avec retour d'expérience, mais nous devons déployer un dispositif au niveau national et pour toutes nos activités (cf. aviation).

IDENTIFIER NOS LIEUX DE PRATIQUES

Inventaire de nos sites de plongée en eau intérieure et en mer, piscines, fosses, pour mieux en assurer la promotion et les géolocaliser.





3

Nos ambitions de développement

Notre projet fédéral s'appuie sur l'analyse qui a précédé et qui a d'ailleurs conduit notre campagne électorale.

Il convient d'apporter des réponses à nos faiblesses et de consolider nos forces. Il nous faudra être concurrentiel face aux secteurs commerciaux et aux autres organisations impliquées dans la plongée.

A - NOS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

Ils seront essentiellement concentrés sur deux aspects :

1 • LE SPORT SOUS SES DIVERS ASPECTS

Notre offre de pratiques sportives est complexe à comprendre pour le grand public. Nous allons travailler sur la segmentation de cette offre en regroupant les activités selon les modes de pratique et les attentes des pratiquants. Cette nouvelle segmentation permettra de nous adresser à de nouveaux publics et de répondre à nos objectifs : améliorer la mixité, rajeunir le profil de nos licenciés, mieux recruter et fidéliser à travers des parcours individualisés de pratique issues du même univers, favoriser l'accès du sport loisir vers la pratique compétitive et performer à l'international.

LE SPORT LOISIR ET BIEN ÊTRE

C'est une grosse partie de nos activités. Qu'il s'agisse de plongée scaphandre, de la randonnée subaquatique ou de pratiques loisir de nos activités compétitives, comme la plongée sportive en piscine, l'apnée, la nage avec palmes. Ces pratiques doivent être encouragées, elles permettent de diversifier l'offre, de fidéliser nos pratiquants, surtout les jeunes chez qui il faut varier les offres. D'où la création de nouvelles déclinaisons sportives et de nouvelles activités de loisir. Elles permettent aussi la détection de talents qui vont être nos futurs sportifs. Développer le concept d'École Française de Plongée est un vecteur de développement par le partage de nos brevets et diplômes ainsi que nos valeurs avec d'autres structures.

LE SPORT DE COMPÉTITION

Il concerne les 8 disciplines du périmètre délégataire et plus particulièrement celles reconnues de haut niveau à savoir la nage avec palmes (et ce depuis longtemps), l'apnée et le hockey subaquatique (toutes nouvelles reconnaissances).





LE SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

C'est une de nos grandes faiblesses. Nous nous devons de développer ce secteur de recrutement, au niveau de l'école primaire, du collège, du secondaire et de l'université. Nous devons convaincre certaines académies des bienfaits de la pratique de la plongée et obtenir de pouvoir y développer nos sports. Notre pratique n'est pas dangereuse et ne peut que servir l'aisance aquatique et la prévention des noyades, il est donc illogique d'avoir à faire face à des blocages administratifs. C'est aussi un vecteur de rajeunissement, tellement nécessaire à notre fédération, dont la moyenne d'âge augmente bien trop vite.

LE SPORT SANTÉ

C'est un levier de développement majeur, sous toutes ses formes, il doit nous permettre d'augmenter le nombre de nos licenciés et de changer notre image auprès du grand public. La prise en charge des personnes en situation de handicap (PESH) en est un exemple particulièrement réussi.

2 • LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est à la fois une nécessité et une conviction profonde. Pour cela nous pouvons compter sur nos commissions culturelles, uniques dans le monde du sport, sur notre commission médicale pour la protection de nos sportifs et de nos licenciés. Notre place privilégiée dans les sciences participatives devra être renforcée, notre milieu d'évolution devra être protégé. Notre aspect sociétal renforcé par le développement de la professionnalisation et la possibilité pour nos moniteurs fédéraux d'obtenir sous certaines conditions une rémunération.

B - NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENTS

1 • LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS JEUNES

Cela concerne 3 tranches d'âge : les enfants de 8 à 12 ans, les jeunes de 12 à 16 ans et la tranche de 17 à 25 ans. Leur nombre dans notre fédération est trop faible, nous souhaitons développer les activités en faveur de public et le nombre de nos licences.

Comme pour le Handisub®, cette activité va être détachée de la commission dite technique, car nous voulons la transversaliser au mieux. En effet, les jeunes sont intéressés par toutes les activités de la fédération, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Notre objectif consiste à favoriser la création de sections jeunes au sein des clubs de plongée en leur donnant des moyens sur le plan réglementaire, sur le plan pédagogique pour les encourager à aller vers ce type de public.

Il faut aussi adapter nos activités aux tranches d'âges. Les pratiques et attentes sont très différentes entre les 8/13 et les 14/17 et les 18/25 ; pratique loisir, compétition, ouverture à tous nos secteurs d'activités devront être favorisés.

La formation des cadres est donc prioritaire : créer un module de formation des activités subaquatiques jeunes pour perfectionner la prise en charge de ce public (théorie et pratique, éducation par le jeu + jeux piscine).

La formation des jeunes passe par le jeu. La rénovation et la création de fiches actions jeunes à visée pédagogique est à prévoir pour l'ensemble des activités.

Nous allons également réaliser des vade-mecum sur le plan réglementaire, pour permettre au mieux à nos clubs d'organiser les activités en piscine et en milieu naturel et d'organiser des séjours « plongée », très complexes.

La création d'un grand séminaire ou colloque national plongée jeune pour inciter les clubs à se lancer dans l'activité est à programmer.

L'organisation de rencontres régionales jeunes est à généraliser dans toutes les régions, en incluant un public extérieur non captif. Il s'agit lors de ces rencontres de réaliser un partage d'expérience, bénéfique à nos moniteurs et à nos jeunes. Médiatiser largement ces actions.



Lors de ces activités, nous pourrons déceler les talents de ces jeunes ainsi que leurs compétences particulières en matière sportive. Cela nous permettra de détecter nos futurs athlètes, moniteurs, juges, dirigeants ...

Créer du lien avec l'éducation nationale, renforcer notre convention avec UNSS, Création de sections sport étude au niveau des lycées et des collèges, orienté vers les métiers de la plongée, de la mer et de l'environnement.

L'aisance aquatique est un enjeu citoyen majeur sur la prise en charge des enfants. Enjeu dans lequel nous devons mieux nous intégrer par la construction notamment d'un module spécifique à la plongée et la formation d'évaluateurs ENF1

Mise en place de nouveaux ATP permettant la croissance des activités jeunes sur la saison estivale.

Structurer la transversalité de nos activités jeunes. Créer des diplômes pour les jeunes leur permettant d'animer certaines activités sous la surveillance d'un moniteur. Les former au développement durable.

Enfin, la population de jeunes qui plonge se compose majoritairement de filles.

Le corollaire d'une croissance des jeunes au sein de notre fédération va permettre d'accroître la féminisation.



ÉVALUATION

Réalisation d'un grand colloque national dédié à la pédagogie enfants et ados dans nos activités subaquatiques (le dernier remonte à 2006)

- La croissance d'au moins 10% des effectifs enfant et jeune.
- La croissance d'au moins 10% des diplômes enfant et jeune.
- La création d'un ATP adapté à l'activité saisonnière "été" pour ce public.
- La création de fiches actions.
- La création et la mise en place de modules complémentaires de formation "enfants et jeunes".
- La création de nouvelles classes sport étude plongée.
- Une croissance de l'activité aisance aquatique de 200 %.

2 • AMÉLIORER NOTRE MIXITÉ

La mixité de notre fédération nous tient fortement à cœur, dans toutes ses dimensions. Pour nous, c'est une conviction profonde.

LA FÉMINISATION

Nous allons mettre en place des projets pour accroître le % de femmes au sein de la fédération, en particulier, nous allons développer les activités en faveur des jeunes. En effet, chez les jeunes, les filles sont souvent majoritaires.

Nous allons également inciter les jeunes à accéder aux organes dirigeants et aux fonctions de cadre, arbitre, entraîneur et moniteur. Nous allons inciter les clubs et nos organes déconcentrés à recruter au sein de leurs comités directeurs des jeunes femmes.

Modifier notre offre pour correspondre aux attentes des femmes : moins de contraintes, plus flexibles.

ÉVALUATION

Augmenter la part de femmes de 2% à la fin de l'olympiade. Créer au sein des clubs au moins 100 sections "activité jeunes" sur l'olympiade. Augmenter de 10 % les arbitres, entraîneurs, monitrices, juges.

LES QPV ET LES ZRR

Actions en faveur des jeunes habitant ces zones prioritaires, ce qui favorise la mixité sociale et favorise la féminisation.

ÉVALUATION

Créer au sein des clubs et des organes déconcentrés de la fédération au moins 50 actions en faveur des QPV et en ZRR sur l'olympiade.



LES ACTIONS EN FAVEUR DU Handisub®

Cette appellation Handisub® est évidemment propre à notre fédération et s'intègre parfaitement au sport santé. La réorganisation du Handisub se fera avec une autonomie financière de mission. Ces actions vont être directement gérées par le comité directeur national avec un groupe de travail dédié. Ce n'est plus une activité dépendant de la seule commission technique. L'axe de travail est donc de développer la pratique Handisub® dans toutes les commissions. Des actions transversales seront donc menées dans tous les domaines de nos activités sportives et culturelles en faveur des PESH.

En reformulant, une personne en situation de handicap doit pouvoir pratiquer l'ensemble des disciplines de la fédération et charge à la FFESSM de mettre en œuvre les cursus adaptés permettant une mise en œuvre simple et attrayante. Aussi, nos certifications Handisub® vont être modifiées afin de rendre encore plus accessible la pratique dans tous les sports et activités subaquatiques pour ces publics empêchés.

Et il est important de préciser que les apprentissages au sein du cursus Handisub® n'excluent pas une progression future vers les cursus standards, selon le respect des consignes de sécurité.

Un colloque Handisub® sera réalisé avec une participation d'autres fédérations européennes pour échanger sur nos pratiques et favoriser le rayonnement de la France dans ce domaine.

ÉVALUATION

- Mise en place d'un tronc commun "PESH" applicable à toutes les commissions.
- Mise en place de cursus de formation PESH dans au moins quatre commissions. Formation d'au moins 200 cadres supplémentaires Handisub® sur l'olympiade.
- Réalisation d'un colloque international Handisub® pendant l'olympiade.
- Modification du visuel de nos diplômes PESH.

Handisub®

Citons Pascal Chauvière, notre référent Handisub :
“Le handicap est soluble sous l'eau !”



3 • LA PROTECTION DU PRATIQUANT

Créer un observatoire « incidents et accidents » pour la plongée, anonymisé. Y inclure toutes les activités FFESSM. Banaliser et anonymiser ces déclarations qui permettront de faire évoluer nos formations et de renforcer la sécurité dans nos activités.

Mettre en place une cellule d'analyse. Créer un système de recueil national des incidents de plongée, plateforme qui rend compte de tous les événements qui auraient pu déboucher sur un accident, pour les analyser, les commenter en recherchant les causes et les enchaînements afin d'en tirer les enseignements. Ce retour d'expérience (REX) est une démarche qui existe déjà dans certaines régions.

Générer un recensement de l'accidentologie plongée loisir.

Sensibiliser sur les mesures préventives permettant d'éviter au mieux de nouveaux accidents de ce type.

Implication dans ce projet de toutes les commissions nationales, avec une place prépondérante de la commission médicale nationale et de prévention.

ÉVALUATION

Création et fonctionnement de l'observatoire national incident et accident.



4 • LE SPORT SANTÉ

Nous devons radicalement changer l'image de la plongée subaquatique. Les sports subaquatiques ne sont plus les sports dits « à risques » du siècle dernier, même s'ils se pratiquent toujours en environnement spécifique. Au contraire, bien encadrés et avec une activité dite adaptée, il s'agit de l'activité physique et sportive qui amène le plus de bien-être. Le "full mindfulness" induit par notre respiration sous l'eau est le meilleur outil anti-stress connu.



La volonté du nouveau comité directeur national est de développer l'ensemble des sports subaquatiques en mettant en valeur les bienfaits de ces pratiques sportives.

- **Bienfaits physiques (du loisir sportif à la pratique sportive)**
- **Bienfaits sociaux (intégration, mixité, pratique en « palanquée »)**
- **Bienfaits psychologiques (apesanteur, full mindfulness)**

L'aspect ludique et maintien en forme devrait nous permettre de recruter des jeunes de 16 à 25 ans.

Le bénéfique maintien en forme s'adresse aussi aux cibles féminines.

Les seniors sont également une cible du sport santé. Nous leur proposerons des pratiques sportives "douces" et adaptées.

Pour ces trois types de public, il convient de valoriser ces bénévoles. Ces jeunes, ces femmes et ces seniors sont disponibles et compétents. A nous de les impliquer à notre vie associative et de les rendre utile à la communauté fédérale.

Et ceci tout particulièrement après ces périodes de confinement qui ont vu certains citoyens se fragiliser (stress, angoisse, isolement) et aggraver certaines pathologies telles que l'obésité par exemple par manque d'exercice.

Des pratiques douces et adaptées sont mises en œuvre. C'est un véritable changement de paradigme avec la mise en valeur des bienfaits de notre activité.

De nombreuses publications et communications scientifiques montrent les bienfaits apportés sur la santé des personnes valides, mais aussi des personnes souffrant de stress post-traumatique. Les rescapés du Bataclan, des militaires mutilés ont pu bénéficier de ces thérapies, aux résultats spectaculaires et durables. Nous voulons les ouvrir au grand public, dans le cadre du sport santé. Enfin, beaucoup de personnes souffrant de rhumatismes, arthrose, fibromyalgie et bien d'autres pathologies voient leurs douleurs et leur mobilité améliorées par nos activités. Ce sera un axe de développement fort.

L'inscription au Médicosport-Santé dans le Vidal est une aide à la prescription des Activités Physiques Adaptées par les médecins. Palmer vers son bien être et palmer vers sa santé sont nos slogans. La validation au JO le 28 février 2021 du module de formation des activités subaquatiques en sport sur ordonnance est une reconnaissance du ministère des Sports et du ministère de la Santé.

Nos axes de développement de l'activité passent par 3 actions :

- Former les moniteurs et moniteurs entraîneurs fédéraux premier degré à la prise en charge de ce type de public au niveau 1 (palmer vers son bien-être) et 2 (palmer vers sa santé). Passer à une dimension nationale de ces formations qui n'ont pu être faites que dans de très rares régions. Également, inclure lors du stage initial des cadres 1^{er} degré un module sur l'entraînement physique permettant de valider directement cette formation en sport santé niveau 1 : Palmer vers son bien-être.
- Former les médecins prescripteurs à travers notre commission médicale nationale et de prévention, par des actions auprès des organismes de formation médicale continue. En effet, les médecins généralistes, les médecins spécialisés, s'ils connaissent les bienfaits du sport sur la santé ne connaissent pas forcément la plongée subaquatique et ses activités transversales et il convient de les informer et de les former à ce type de prescription.
- Médiatiser "Palmer vers son bien-être et palmer vers sa santé" auprès du public, des mairies, des kinésithérapeutes, pour permettre un recrutement large.

ÉVALUATION

- Formation de 1000 moniteurs / entraîneurs au module sport santé 1.
- Formation de 300 moniteurs ou entraîneurs au module sport santé 2.
- Formation d'au moins 300 médecins généralistes et spécialistes au sport sur ordonnance. Nos médecins fédéraux sont la cible prioritaire.
- Prise en charge de 1000 personnes en sport sur ordonnance.
- Obtenir l'équivalence directe du module sport santé 1 pour tous nos cadres 1^{er} degré avant la fin de l'olympiade.
- Réaliser un hors-série de notre revue Subaqua sur le Sport Santé dans nos activités subaquatiques.

5 • NOS PRATIQUES COMPÉTITIVES

Nos commissions sportives nous ancrent dans notre Ministère chargé des Sports, notre Directeur Technique National en est la charnière indispensable. Nous devons continuer à progresser dans les politiques de perfectionnement, de préparation physique et mentale axées sur la performance pour ce domaine de la compétition en piscine ou en milieu naturel.

Notre fédération est riche de 8 disciplines compétitives structurées à l'international. La nage avec palmes est reconnue de haut niveau. Depuis juin 2021, nous savons que l'apnée et le hockey subaquatique vont rejoindre nos sports de haut niveau ministériels début 2022.

DICIPLINE RECONNUE DE HAUT NIVEAU PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS : NAGE AVEC PALMES – APNÉE HOCKEY SUBAQUATIQUE

- Faire évoluer le Projet de Performance Fédéral en intégrant les besoins spécifiques de chacune des 3 disciplines reconnues de haut niveau : la nage avec palmes a été reconduite dans son statut de discipline reconnue de haut niveau pour les épreuves en piscine uniquement et l'apnée en piscine et en eau libre et le hockey subaquatique seront officiellement reconnus de haut niveau à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Identifier, labelliser et conventionner les clubs qui alimentent la filière de haut niveau de chaque discipline.
- Soutenir nos structures de haut niveau (Pôles France).
- Développer une approche scientifique de la performance et organiser la formation des acteurs de la performance en conséquence
- Dynamiser la recherche innovation au plan matériel pour améliorer la performance (palmes) et la sécurité de nos organisations (drone sous-marins...)
- Soutenir les travaux sur la physiologie et l'impact de l'hypoxie et de l'hypercapnie sur l'entraînement.
- Organiser un championnat du monde de NAP en eau libre à Marseille en 2024.



AUTRES DISCIPLINES COMPÉTITIVES

- Mutualiser et transférer les acquis des disciplines reconnues de haut niveau.
- Renforcer la formation et le perfectionnement des cadres sportifs (juges, arbitres, entraîneurs et moniteurs, organisateur).
- S'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux pour accueillir de nouveaux publics.
- Consolider le développement et la structuration de Plongée sportive en piscine.

LOGICIEL DE COMPÉTITION

Un logiciel commun à toutes les disciplines doit être développé pour répondre à nos obligations en matière de calendrier sportifs, d'administration et de gestion des compétitions, de suivi sportif (classement numérique national par discipline et épreuve, records de France...) et de médiatisation (streaming...).





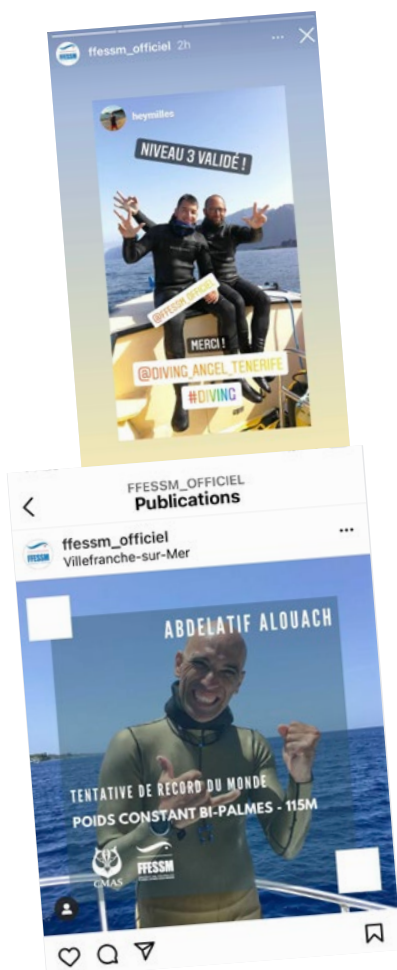
METTRE EN AVANT NOS ATHLÈTES

Médiatiser les résultats remarquables de nos championnes et champions. Sans négliger les archives et les prédécesseurs qui ont construit la renommée des disciplines.

Renforcer la prévention du dopage. Le médecin de la SMR (surveillance médicale réglementaire) est chargé de cette prévention.

Proposer au Musée national du Sport des partenariats sur des expositions temporaires sur la NAP, l'Apnée, le Hockey, etc. pour démocratiser ces sports.

Compléter et suivre les articles sur nos champions, "nos bleus" sur le site du Comité Olympique : espritbleu.franceolympique.com



ÉVALUATION

- Implication du sport France à l'international au niveau de la Confédération Mondiale Activités Subaquatiques.
- Meilleure médiatisation de notre image "compétition".
- Publication en temps réel des résultats sur les réseaux sociaux.
- Meilleure valorisation de nos champions, de nos athlètes, juges, arbitres, organisateurs.
- Réalisation d'un véritable logiciel de compétition.
- Achat d'un logiciel médical pour le suivi médical de nos sportifs de haut niveau

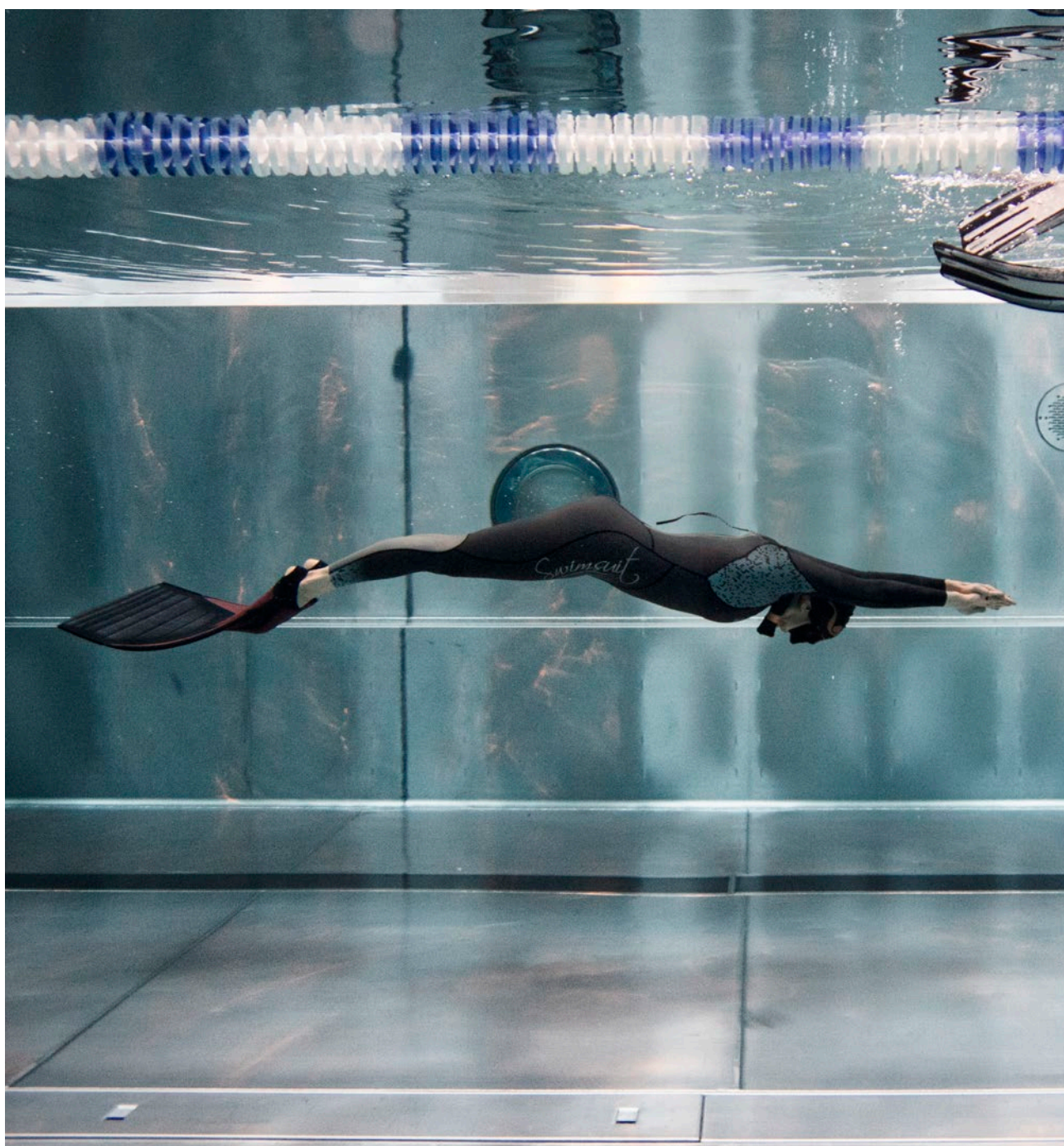
6 • LA CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Pour répondre au mieux à nos enjeux sociétaux, nous devons favoriser la création de nouvelles activités. Sirènes, tritons ont le vent en poupe et se développent bien. Le rugby subaquatique est une activité sportive existant au sein de la CMAS et que nous pourrions développer. Le Fit palme est particulièrement adapté au sport santé. C'est un axe de développement ancien, laissé en jachère jusqu'à ce jour.

Enfin, nous resterons ouverts à toutes les nouvelles activités proposées, ludiques, sportives ou culturelles.

ÉVALUATION

- Montée en puissance du Fit palme pendant l'olympiade.



7 • LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUS SES 3 VOLETS, EN Y INTÉGRANT LA NOTION DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

VOLET SOCIAL :

- Renforcer l'esprit d'appartenance fédérale, en laissant la place aux individus et aux clubs pour s'y épanouir dans leurs pratiques tout en développant ce sentiment d'appartenir à une fédération.
- Rajeunir la fédération en offrant des produits et cursus sportifs revisités.
- Favoriser la mixité et la pratique intergénérationnelle.
- Promouvoir et faire respecter les principes de la République.
- Favoriser la transversalité entre les disciplines éducatives et sportives.
- Protéger notre environnement naturel avec une culture fédérale affirmée.
- Créer sur le site internet une rubrique "Coin des Bénévoles" de même qu'il existe une rubrique "Coin des Pros".
- Participer à la mise en valeur des dimensions sociétales du sport dans tout son environnement. Cet aspect, très large, est facteur d'intégration.
- Ouvrir le champ des formations offertes aux bénévoles au titre de leur développement personnel (le secourisme est déjà présent, d'autres idées sont à développer). S'inscrire, à ce titre, dans les dispositifs d'État qui balisent dorénavant nos parcours de vies professionnelle et bénévole tels que le Compte d'Engagement Citoyen, composante du Compte Personnel d'Activité, pour une meilleure reconnaissance du bénévolat et du volontariat.
- Promouvoir le sport pour tous les publics, tous les âges de la vie et tous les territoires.
- Motiver à la réalisation de conventions scolaires et périscolaires. L'obésité des jeunes due en grande partie à l'addiction aux écrans peut être aidée par la vision du monde subaquatique à travers le masque, en palmant, avec amélioration de la santé physique et mentale.
- Mettre en valeur notre richesse culturelle dans les activités subaquatiques (patrimoine archéologique, sciences participatives, art visuel sous-marin...).
- Poursuivre la féminisation des cadres (et des pratiquantes) dans nos pratiques.
- Développer les actions en faveur des seniors à travers le bien-être et le sport santé (dont le Fit palmes fait partie), la notion même d'Activité Physique Adaptée (APA) du sport santé répond à cette demande.
- Poursuivre la politique active en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.
- Soutenir les valeurs éthiques du sport et la prévention du dopage.
- Lutter contre toutes formes de discrimination et de violences dans les activités sportives fédérales.
- Organiser un colloque national sur la pédagogie dédiée aux Jeunes (tranche des enfants et tranche des ados qui n'ont pas les mêmes attentes) dans nos diverses activités. Créer une rubrique « Jeunes » dans la revue Subaqua.
- Se mobiliser pour fidéliser au mieux nos adhérents.
- Définir une politique spécifique à l'Outre-Mer.

ÉVALUATION

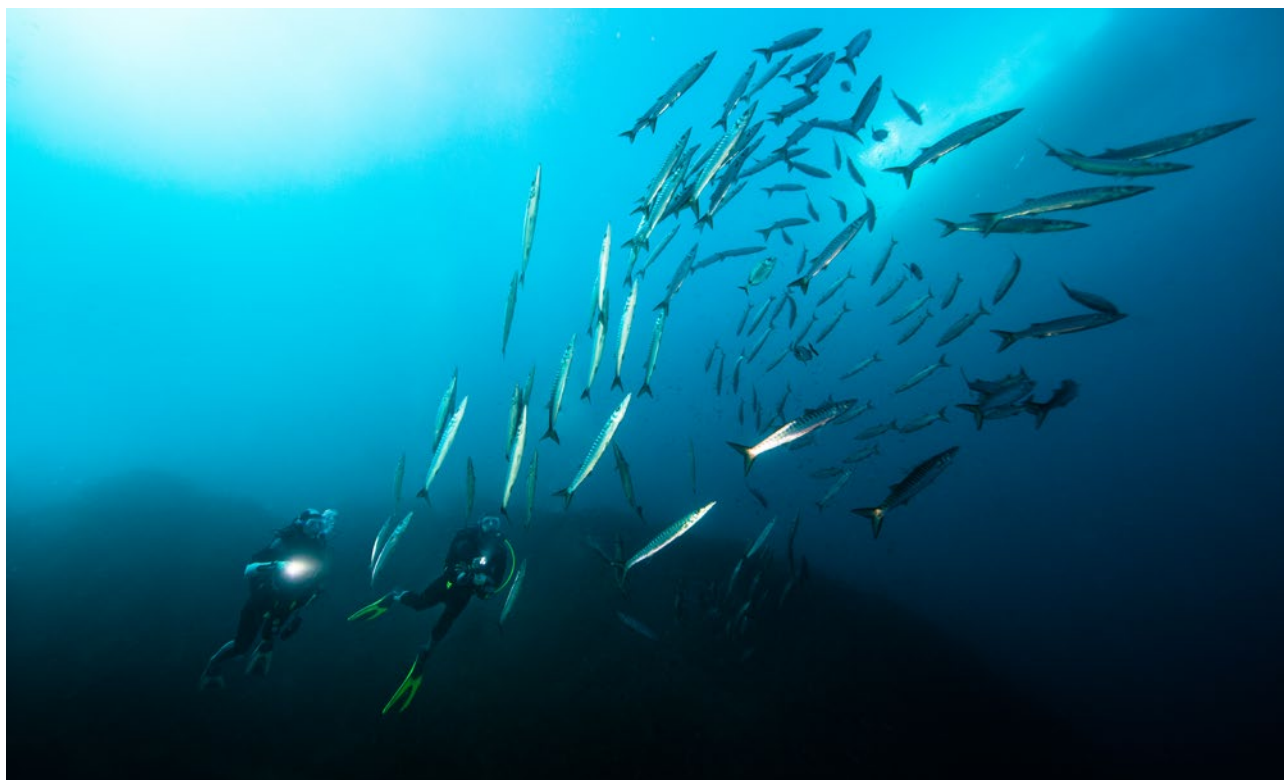
- Augmentation du nombre de conventions signées avec des scolaires.
- Augmentation du nombre de femmes licenciées.
- Mise en place de documents d'aide à la réalisation du projet associatif
- Mise en place de nouveaux moyens de valoriser nos bénévoles.
- Mise en place dans notre revue Subaqua d'articles destinés à renforcer l'éthique, l'honorabilité, la citoyenneté, la prévention des discriminations et du dopage.

VOLET ÉCONOMIQUE :

- Valoriser l'aspect transversal de nos activités au niveau économique et social.
- Renforcer les relations avec les directions chargées du Tourisme afin de promouvoir l'action de nos structures dans le cadre de destinations éco-responsables.
- Passer d'une activité dite de « niche » à une vraie filière des activités subaquatiques sur les territoires ayant un littoral.
- Poursuivre des partenariats de confiance avec le monde socio-économique.
- Occuper toute notre place dans les leviers de « l'économie bleue », aux côtés des autres activités économiques.
- Soutenir les mesures territoriales propres à faciliter le développement des activités subaquatiques, propres à mieux appréhender notre poids socio-économique.
- Élargir le champ partenarial de la fédération en valorisant nos activités qui amènent entre autres aux métiers de la mer. Ainsi mieux communiquer sur notre engagement éco-durable auprès des jeunes à l'école, favoriser la création de sections plongée dans les établissements scolaires, et créer des filières pour les stagiaires universitaires de sciences, d'animation sportive (etc....).
- Pérenniser la synergie fédérale et la relation secteur professionnel et secteur associatif. Ces deux canaux sont vraiment complémentaires.
- Rendre plus juste la représentativité du secteur professionnel fédéral, selon les territoires, dans le cadre de ce que permet la loi.
- Valoriser nos structures fédérales à l'étranger, en particulier par un stand au BOOT de Düsseldorf, le plus grand salon d'Europe, afin d'attirer les plongeurs étrangers en France.

ÉVALUATION

- Suivi de l'implication fédérale des SCA.
- Participation à BOOT.
- Réaliser une étude économique sur la plongée en France.



VOLET ENVIRONNEMENTAL :

- C'est le cœur de métier de notre fédération, promeneurs contemplatifs sous-marins, nous sommes essentiellement un sport de nature et nous nous devons de la protéger, c'est notre avenir : "Sports d'une nature à préserver, et sports d'une nature à vivre."
- Revivifier la convention avec Longitude 181, association de défense de la nature et avec la « Surf Rider Foundation ».
- Poursuivre la politique de notre label « Écosub® » concernant clubs et structures mettant en place des actions pérennes de préservation et d'accompagnement et des outils favorisant les comportements et gestes éco-responsables de nos licenciés.
- Intégrer davantage les outils numériques, bases de données participatives, DORIS et CROMIS pour une meilleure connaissance de chacune des espèces et des milieux. Ces outils de sciences participatives au travers du développement du carnet de plongée numérique permettent une implication accrue d'un large public et permettent également une reconnaissance du rôle des plongeurs de la fédération par les institutions scientifiques.
- Poursuivre notre implication dans les actions environnementales aussi bien en mer qu'en eau douce, en soutien des actions menées localement.
- Encourager la création des mouillages écologiques permanents sur les sites de plongée réguliers.
- Donner une seconde vie à nos combinaisons néoprène. Il n'existe pas de filière nationale cohérente de recyclage, mais des initiatives localisées. Participer à une solution responsable, pour créer de nouveaux objets et de la nature secondaire.

- En tant que « Sentinelles bleues » nous sommes compétents en matière d'expertise subaquatique, soutenir et valoriser les sciences participatives, soutenir les actions citoyennes de ramassage de déchets, soutenir le suivi de récifs artificiels.
- Soutenir les implications territoriales dans la stratégie de gestion durable des sites de plongée : nos missions sont d'une importance capitale dans ces domaines. Nous sommes les dépositaires de l'héritage de ce territoire infra-littoral.
- Renforcer notre représentativité dans les divers organismes nationaux et ONG impliqués dans le développement durable.



ÉVALUATION

- Nombre de structures avec Label Écosub®.
- Diffusion des outils de sciences participatives.

8 • NOTRE VIRAGE INFORMATIQUE

Tout d'abord nous devons améliorer notre outil informatique qui a été un gouffre financier depuis juillet 2019, afin qu'il réponde mieux à la demande de nos OD et de nos Clubs. Il faut qu'il devienne un outil de communication et de statistique pour répondre aux besoins. En particulier, il doit répondre à la demande du ministère en matière de contrôle de l'honorabilité des encadrants, c'est à dire permettre d'extraire les encadrants et les dirigeants de nos fichiers, afin de pouvoir faire vérifier leur casier judiciaire par le ministère, et ce dès la rentrée de septembre 2021. L'urgence immédiate est la mise en place d'une tierce maintenance applicative (TMA) dans l'objectif de stabiliser et pérenniser notre système d'information.

Il doit également devenir un outil de communication en permettant de cibler des publics précis pour des messages, invitations, formations ... Par exemple :

- Organiser et proposer une formation sur la prévention du dopage à tous nos entraîneurs et arbitres
- Formation sport santé pour nos moniteurs et entraîneurs.
- Recontacter les licenciés qui n'auraient pas repris leur licence, leur adresser des enquêtes de satisfaction.

ÉVALUATION

- Stabilisation de notre système informatique avec une TMA.
- Mise en place des outils de statistique et de recherche.
- Possibilité d'utiliser ce système pour des communications ciblées.
- Réalisation du module "honorabilité".

9 • NOTRE COMMUNICATION ET NOTRE MÉDIATISATION

Définir une stratégie de communication pour répondre à nos objectifs de développement est une priorité (positionnement, identification des cibles, plans d'actions). En découlera une réelle politique de création et de diffusion de contenu pour assurer la médiatisation de nos activités, nous souhaitons produire nos propres contenus audio-visuels.

Les sujets sont multiples :

- **La biodiversité sous-marine, les menaces qui pèsent sur cet écosystème fragile**
- **Nos actions RSO**
- **Le sport santé**
- **Nos compétitions sportives, nos athlètes, nos événements nationaux et internationaux, ...**

Cela nous permettra de nous positionner en tant qu'expert du monde subaquatique et d'être identifié comme un nouvel acteur du sport. Notre ambition est d'activer des leviers de croissance et de :

- **Séduire les marques**
- **Convaincre les médias de l'intérêt de nos images**
- **Toucher un nouveau public et recruter**
- **Convertir les pratiquants en licenciés**
- **Reconquérir d'anciens licenciés**

Il est primordial pour notre fédération de produire des contenus de qualité sur le cœur de notre activité et de construire une plateforme nous permettant de les diffuser.

Deux étapes sont essentielles à la transformation de la fédération sur le champ de la communication et de la médiatisation à savoir :

ÉTAPE N°1

Devenir producteurs et diffuseurs de nos contenus, avec d'une part la possibilité de faire de l'autoproduction et d'autre part, la possibilité de faire appel à un réseau de production externe.

ÉTAPE N°2

Créer ou contractualiser avec une plateforme OTT (plateforme de *streaming* tout en un) spécialisée dans les activités subaquatiques.



Magazine Subaqua : notre revue fédérale Subaqua est un outil d'information mais aussi de promotion. Il est la revue officielle de la fédération et a valeur de Journal officiel. La communication de notre revue sur la présente olympiade va s'axer en particulier sur les activités subaquatiques et sports de bien-être. Il va y avoir également des rubriques supplémentaires : Handisub®, parité et activités jeunes. Nous ferons également la promotion publicitaire de cette revue bimensuelle, qui est parfois trop peu utilisée, en particulier par nos cadres.

Salon de la plongée : redéfinition des axes de communication, appuyés sur la nouvelle segmentation de l'offre et notre stratégie.

Prendre en compte et servir les besoins de la communauté pour éviter le détournement de l'espace de promotion en salle de réunion.

Changer notre image est fondamental : de sport à risque, nous devons montrer que les activités que nous pratiquons apportent un bien durable, au point de pouvoir être utilisées dans le sport santé.

Événementiel : réfléchir à d'autres opérations événementielles plus tournées vers le grand public, du type "faites de la plongée" déclinées de façon régionale, voire départementales, organisées lors de la rentrée en septembre.

Services vers nos cibles internes :

- Mise à disposition de nos bénévoles du comité directeur national et des commissions nationales d'une série d'outils de travail numériques et collaboratif à distance : plateforme collaborative, pack office, outil de traitement des pdf, adresses électroniques dédiées ...
- Renforcer les compétences des dirigeants par des journées de formation ou d'information dédiées et informer sur les statuts différents des activités (associatifs, et commerciaux) sur les plans fiscaux, juridiques et économiques.
- Assister les clubs et les OD (Organismes Déconcentrés) pour la recherche de financements, par des modules de formation spécifiques et par des documents standardisés FFESSM.
- Assister les professionnels et les SCA (Structures Commerciales Agréées) en prise avec la complexité du monde socio-économique.



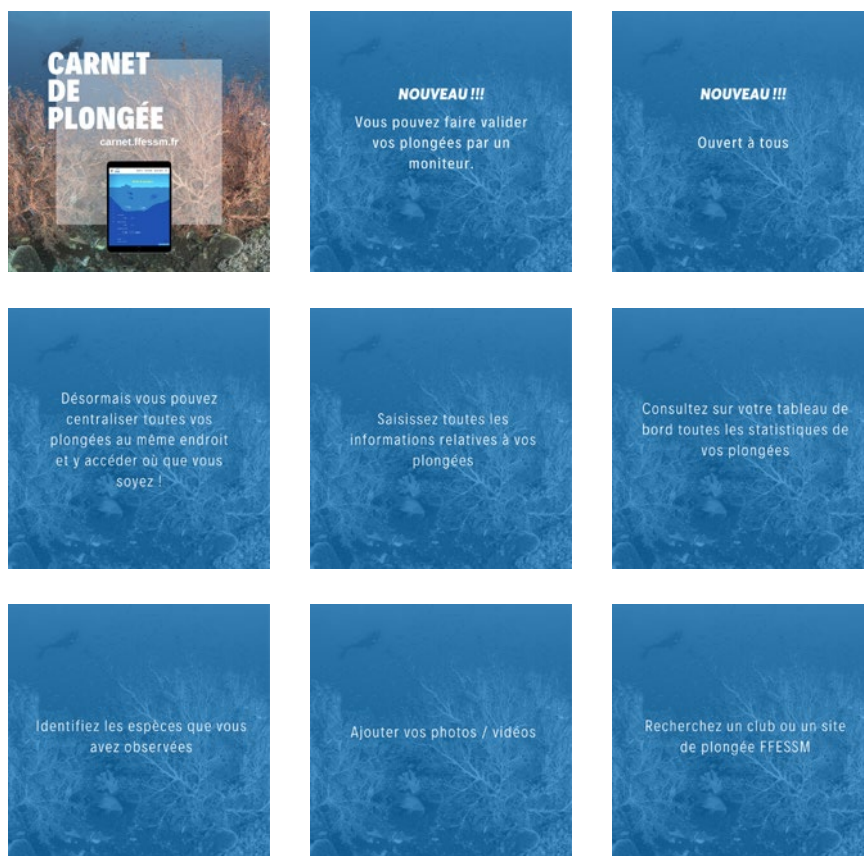
ÉVALUATION

- Participations aux salons de la plongée de Paris et Düsseldorf.
- Réalisation dès l'été 2021 de publications ciblées payantes sur les réseaux sociaux, relatives à la découverte de la plongée.
- Mise en place d'un nouveau stand pour le salon de la plongée de Paris.
- Mise en place d'un événementiel neuf.
- Production d'un Subaqua hors-série pour le sport santé.
- Production d'un Subaqua hors-série pour les maîtres d'œuvre des piscines et fosses.
- Augmentation de 10 % des abonnements à Subaqua.
- Création d'un Subaqua numérique.
- Obtention de nouveaux mécénats.
- Participation à la plate-forme "sport" du CNOSF.
- Assurer la couverture médiatique de nos grands événements sportifs.
- Publicité dans la revue de la Fédération Française de Natation, pour attirer vers certaines de nos disciplines.

10 • LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU CARNET DE PLONGÉE

Cela fait partie de notre "virage informatique" mais vu sa portée en termes de sciences participatives, il mérite un développement complémentaire particulier. Il doit devenir l'application plongée à destination des pratiquants pour favoriser leur pratique. Il permet aux plongeurs de noter leurs plongées sur un carnet virtuel, accessible de tous les endroits de la planète. D'autre part, il permet de partager les éléments notés comme la faune, la flore, et les conditions rencontrées.

Cet aspect de digitalisation de notre pratique sportive accompagnera nos licenciés en nous adaptant à l'ère technologique.



Ce développement permettra des retombées essentielles dans plusieurs domaines :

- Une meilleure connaissance de nos sites de plongée, et par là même une meilleure connaissance de nos impacts touristiques et économiques (hôtellerie, restauration ...).
- Un approfondissement de la connaissance de la faune et de la flore sur ces sites, qui sont déclinés sur toutes les côtes et dans beaucoup de plan d'eau douce.
- Le réel impact des plongeurs sur le biotope. En effet, la présence de plongeurs respectueux de la nature n'a pas d'impact négatif sur leur développement, et nous pourrions ainsi le démontrer.
- Une centralisation de l'ensemble des informations, accessibles en temps réel.
- Il doit répondre aux tendances actuelles, c'est à dire : être ouvert sur les réseaux sociaux, il doit monitorer les pratiquants, sortir des statistiques, valoriser leur pratique personnel, proposer des sites selon la pratique, donner des conseils, être l'accès à une base de données des lieux de pratique fédéraux géolocalisée.

ÉVALUATION

- L'utilisation du carnet de plongée électronique devra être effective pour 30 000 licenciés à la fédération et pour 3 000 plongeurs extérieurs à la fédération.
- Faire de cet outil une application de référence du suivi des activités subaquatique, des observations territoriales, du recensement d'informations en lien avec la faune et la flore.

11 • LA REFONTE DE NOTRE ÉCOLE DE PLONGÉE

Faire face au contexte concurrentiel impose de repenser le dispositif de formation « plongée » pour faire que la fédération (re)devienne LA référence des cursus de formation à la plongée en France et développer l'enseigne « École Française de Plongée » pour attirer de nouveaux pratiquants particulièrement chez les jeunes de moins de 25 ans et créer les fondations d'un futur Institut National de Formation.

Cette refonte doit accompagner les réponses qui s'imposent pour satisfaire nos ambitions fixées dans le cadre des moyens de développement n°1 à 10. Il faut noter un déséquilibre entre l'offre et la demande sur certains territoires attractifs.



12 • LA PROFESSIONNALISATION DE NOTRE EXERCICE

Création d'un Institut national de formation, appuyé sur des "stations de sports subaquatiques". Ces stations peuvent correspondre aux bases fédérales lorsqu'elles existent. Les formations seront fédérales, mais avec une ouverture vers les BP de plongée avec scaphandre et sans scaphandre. Le BP sans scaphandre sera particulièrement appuyé sur les compétences d'entraîneur. Un accord sera signé avec les CREPS concernés, un appui des STAPS sera souhaitable. Une charte qualité avec une certification QUALIOP1 accompagnera ces formations.

Créations d'ATP adaptés à notre Outremer, éventuelle création de diplômes spécifiques pour ces territoires.

Réflexion relative à la rémunérabilité de nos moniteurs fédéraux placés sous l'autorité d'un diplômé d'état en période de vacances scolaires afin de faire face aux pics saisonniers et au déséquilibre entre l'offre et la demande sur certains territoires attractifs.

ÉVALUATION

L'objectif est de former une cinquantaine de BP, avec mise en place des dispositifs avant septembre 2022.

Création de solutions adaptées à l'outremer.

13 • NOTRE RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

Nous voulons être mieux représentés à la CMAS, confédération mondiale des activités subaquatiques, première structure internationale qui, depuis 1958, couvre plus de 100 pays et regroupe 3 millions de plongeurs actifs. Être présent au sein des instances dirigeantes de la CMAS permettra de lever certains freins au développement d'activités sportives et assurera un meilleur rayonnement de la France à l'international.

ÉVALUATION

Avoir plusieurs membres dans les commissions des comités sportif, technique et scientifique et au moins deux élus au bureau directeur de la CMAS, un à la tête du comité sportif et un autre à un poste clef.



C - LA MISE EN ŒUVRE ET LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DE NOTRE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Ce projet sera à la fois porté par le siège national, nos élus du CDN, nos chargés de mission et nos salariés. Il doit aussi être décliné à tous les niveaux :

- L'articulation entre le national et les territoires va se faire avec nos OD (régions et Codep) au travers du conseil des régions, du conseil des Codep. Un élu du CDN est chargé de cette mission (exploitation des diagnostics territoriaux et du Projet Sportif Territorial (PST)).
- Les commissions nationales qui vont être chargées, chacune au niveau qui la concerne, de développer ses activités dans la ligne directrice définie. Cette déclinaison va passer par les commissions régionales et départementales, pour impliquer nos clubs et SCA.
- Les bases fédérales vont également participer au projet et décliner notre politique.

La dynamique sera appuyée par notre communication, notre médiatisation ainsi que notre présence sur le terrain.

Ce travail de déploiement permettra une ré-interrogation du PSF au regard de la diversité des réalités territoriales ainsi que de la politique de répartition des parts territoriales avec l'ANS.



CONCLUSION

Ce plan de développement repose sur l'expérience acquise. Il offre une synthèse des réflexions menées par les nouveaux élus et des besoins de nos licenciés appuyés sur la réalité du terrain et les enjeux du futur. Il ne décrit que les grands axes de notre développement. De nombreuses autres réalisations sont en cours.

Il se veut résolument pertinent par rapport aux souhaits et aux attentes de nos pratiquants d'une part, et de nos autorités de tutelle d'autre part. L'innovation et le refus des dogmes soutiendront cette réactivité tout au long de l'olympiade.

Nos ambitions restent fortes sur des thématiques comme la promotion de nos activités auprès de tous les publics, le sport et la santé, la sécurisation des pratiques, notre responsabilité sociétale, le respect de l'environnement et l'amélioration de la communication dans toutes ses dimensions.

Elles sont donc parfaitement en cohérence avec les actions et vœux gouvernementaux visant à améliorer les conditions des pratiques sportives dans le cadre d'une stratégie de développement responsable.

Avec l'aide de nos partenaires, nous sommes certains d'être à même de relever les nouveaux défis que nous nous sommes fixés, en poursuivant les actions réalisées ou mises en œuvre.

La fédération dans l'exercice de ses missions élabore une stratégie visant à promouvoir les principes du contrat d'engagement républicain, dans le cadre des orientations fixées par le Ministère chargé des sports.